

Vers une histoire au plus proche des interactions sociales ?

Entretien avec Claire Zalc sur l'histoire récente de la Shoah. Propos recueillis par André Loez

Claire Zalc est historienne, chargée de recherches à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS). Ses travaux portent sur l'histoire de l'immigration dans la France du *xx^e* siècle et sur l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, dans un angle micro-historique. Elle a notamment publié *Melting Shops*. Une histoire des commerçants étrangers en France (Perrin, 2010) ; *Face à la persécution*. 991 Juifs dans la guerre, avec Nicolas Mariot (Odile Jacob, 2010) et codirigé *Pour une microhistoire de la Shoah* (Seuil, 2012). Parallèlement, elle mène une réflexion sur les manières de faire et d'écrire l'histoire et est l'auteure, avec Claire Lemerrier, de *Méthodes quantitatives pour l'historien* (La Découverte, 2008).

André Loez : Par quel terme nommer le champ de recherches sur l'extermination des Juifs d'Europe, et est-ce que le mot « Shoah » est le terme qui convient ?

Claire Zalc : Il y a eu récemment de très nombreux débats sur la question et je ne défends pas, à ce propos, de position où l'historien serait prescripteur. C'est une question importante, et controversée, et il me semble qu'il est d'abord nécessaire d'en faire précisément l'histoire. Cela revient à s'interroger sur les aspects sémantiques, bien entendu, leurs présupposés, mais également sur les inventeurs de ces expressions, les passeurs et les médiateurs, les usages et les lieux des différents termes utilisés. À l'évidence, chaque terme implique et engage un point de vue. Dans l'enquête sur les Juifs de Lens que nous avons réalisée avec Nicolas Mariot¹, nous avons choisi d'utiliser le terme « Shoah »

1. Nicolas Mariot et Claire Zalc, *Face à la persécution*. 991 Juifs dans la guerre, Odile Jacob, 2010.

car il nous paraissait le plus adéquat pour mettre en avant l'un des objets de notre ouvrage, autrement dit la focalisation sur la question des victimes. « Shoah » est évidemment un terme qui indique une spécificité, qui ne peut donc renvoyer à d'autres périodes – on ne pourra pas parler de « Shoah au Rwanda ». Le mot désigne un moment, une historicité spécifique. À l'inverse, le terme de « génocide » conduit plutôt, je crois, à se placer du côté d'une histoire des bourreaux, mais il implique aussi une vision juridique, voire judiciaire du processus. Ceci tient sans doute à la définition proposée en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin, ou encore à celle adoptée par l'Onu en 1948 qui vise l'universalité, et permet donc la comparaison. Mais cela est également lié aux usages historiographiques du terme « génocide » autour d'un champ académique, notamment aux États-Unis, les *Genocide Studies*. Ceci dit, pour la Seconde Guerre mondiale, l'emploi du terme « Shoah », à mes yeux, ne laisse pas de côté Tziganes ou homosexuels : il désigne la catastrophe, la « mise en fumée » et concerne toutes les personnes qui ont été victimes.

Un des enjeux importants dans l'écriture de cette histoire est celui de la quantification : combien de morts, combien de victimes. De quels savoirs dispose-t-on à ce sujet ? Comment les historiens abordent-ils la question ?

On dispose non pas de certitudes absolues – on n'aura jamais un comptage vraiment précis et cela fait partie du processus même de destruction – mais d'ordres de grandeur valables. Et là encore, il me semble que l'important n'est pas tant d'aboutir à un nombre définitif, qu'on puisse brandir comme un étendard, mais de montrer comment les nombres ont été établis, voire de s'attarder sur l'histoire propre de leur production. Le nombre de « six millions » apparaît dans les écrits d'historiens rapidement après la fin de la guerre, et on peut chercher à savoir – sans le remettre en cause sur un plan factuel – à quoi il correspond. Parce que produire un nombre, c'est produire une définition, une délimitation : qui compte-t-on, comment compte-t-on ? Que signifie compter ensemble les morts des ghettos, des fosses communes et des chambres à gaz ? Et dans le temps, quand commence le crime : est-ce qu'une victime de la Nuit de Cristal en 1938 est une victime de la Shoah ? La question de la quantification oblige à se confronter à ce genre de problèmes, essentiels. Les efforts de Raul Hilberg dans la production de chiffres précis constituent à ce titre un

moment extrêmement important dans la délimitation de ce que l'on entend par « la destruction des Juifs d'Europe » et qu'il nomme d'ailleurs lui-même ainsi². Les débats sur les comptages témoignent aussi de la nature complexe de ce champ historiographique, à la fois en pleine expansion et très morcelé, dont chaque segment est mû par de vives controverses, aux enjeux pourtant universels mais qui se déclinent sur des thèmes ultraspécialisés. Il semble parfois difficile de maîtriser la bibliographie sur chacune des questions devant le foisonnement d'études localisées.

Une des questions les plus discutées dans les dernières décennies est celle de la chronologie et de la prise de décision : quand l'extermination a-t-elle été décidée, planifiée, ordonnée³ ? Même en n'ayant pas directement travaillé sur ce point, que peut-on dire de cet enjeu, et dans quelle mesure les historiens sont-ils parvenus à un consensus, ou à des savoirs mieux balisés ?

Le débat est ancien. Déjà la « querelle des historiens » en Allemagne de l'Ouest dans les années 1980, qui opposait les intentionnalistes et les fonctionnalistes sur le fait de savoir si la Shoah était le fruit d'une décision préméditée ou si elle était le produit de l'évolution du régime hitlérien, s'était cristallisée sur la question de la datation. Cette question engage en effet des enjeux cruciaux du point de vue des décisionnaires, autour du « qui savait quoi et quand ». Elle suscite aussi nombre d'interrogations sur le statut des documents et archives issus de l'administration nazie, et sur leurs interprétations possibles par les historiens. Le débat reste vif, comme en témoignent les controverses récentes autour du livre de Florent Brayard⁴. Se fondant notamment sur une analyse minutieuse du journal intime de Goebbels, il considère que ce dernier ne savait pas, ou pas tout, ou n'avait pas tout compris avant 1943. Ce qui remet en cause, de façon excessive pour beaucoup d'historiens, l'idée d'un projet génocidaire intégralement formulé dès 1941 ou 1942. On le voit, la controverse s'arrime sur la question de l'administration de la preuve en histoire : que peut-on faire dire

2. Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe* [2^e édition, 1985], Fayard, 1988 ; et notamment sur les comptages, p. 1045-1046.

3. Christopher R. Browning, *Les Origines de la Solution finale. L'évolution de la politique antijuive des nazis, septembre 1939-mars 1942* [2004], Les Belles Lettres, 2007.

4. Florent Brayard, *Auschwitz, enquête sur un complot nazi*, Seuil, 2012.

à tel ou tel autre document ? Au-delà de la simple datation de la « décision », il y des enjeux de connaissance, d'acceptation, de mise en œuvre consciente, de décalages entre les acteurs dans leur rapport aux événements.

C'est une question qui a également été posée à l'ensemble de la société allemande par Peter Longerich notamment⁵, mais personnellement, mes intérêts d'historienne me portent plutôt à la décliner du côté des victimes : parmi les personnes qui sont à bord d'un convoi de déportation, quels savoirs circulent ? Que veut dire « déporté » à l'époque ? Pour les femmes qui disent ou écrivent, dans les lettres ou les documents contemporains dont on dispose, « Mon mari a été déporté », savent-elles qu'il ne va jamais revenir ? À quelles dates l'équation « déporté = exterminé » s'impose-t-elle ? Il ne s'agit pas, évidemment, d'un processus collectif, mais de perceptions individuelles. Dans l'entretien que nous avons réalisé, Nicolas Mariot et moi, avec une femme, juive allemande, arrêtée à Lens et déportée depuis Malines en septembre 1942, un détail nous a frappés : en arrivant à Auschwitz, sur le quai, elle s'adresse en allemand à un SS pour lui demander : « Que dois-je faire de mon manteau ? Est-ce que je le pose sur ma valise ? » Qu'elle puisse avoir cette préoccupation à ce moment-là montre que, sur un plan au moins, elle ne savait pas ce qui allait lui arriver. Pourtant, dans le même entretien, cette femme relate qu'à Lens, avant septembre 1942, elle a surpris une conversation où son père racontait qu'il avait entendu dans les corons le bruit venant de Pologne qu'on y brûlait tout le monde.

Dans un même témoignage – et dans les limites d'un entretien – il peut ainsi sembler à la fois qu'on savait et qu'on ne savait pas. Et ici, l'échelle « micro » permet de comprendre des choses : le fait de savoir ou pas, d'avoir peur ou pas, est le produit non d'une certitude personnelle, mais d'une, voire de plusieurs interactions. C'est bien ce à quoi les SS à Auschwitz sont attentifs, essayant de prendre en charge les perceptions des déportés, de les rassurer autant que possible pour éviter la panique, les cris, les éventuelles résistances.

Un autre champ de recherche qui a connu un fort développement est la dimension économique de la Shoah, à travers des travaux portant à la fois sur ses

5. Peter Longerich, *Nous ne savions pas. Les Allemands et la Solution finale, 1933-1945* [2006, traduction française : 2008], Le Livre de poche, 2009.

*mécanismes généraux*⁶ et sur la dimension « micro » à travers les spoliations. Quels en sont les apports ?

Il s'agit d'un champ en plein renouvellement. De nouveau, la question se pose en contexte : ces travaux sont nés en lien avec les procédures juridiques et mémorielles concernant les restitutions de biens spoliés. On voit qu'il s'agit d'un enjeu toujours actuel, avec la « découverte » à Munich fin 2013 d'une énorme collection de tableaux constituée à la faveur de persécutions. Sur cette question, je vous renvoie au bel ouvrage iconographique publié par Sarah Gensburger, qui reproduit et commente un album de quatre-vingt-cinq photographies consacrées aux différentes étapes de spoliation des biens juifs à Paris sous l'Occupation : déménagements, conditionnements, stockages, tris, etc.⁷.

Ceci dit, on a du mal à disposer d'un bilan comptable global de la Shoah et il reste énormément de travaux à mener localement. Les archives sont extrêmement riches, à l'instar des dossiers de spoliation des biens juifs (dits « d'aryanisation ») dont l'exposition récente organisée par Tal Bruttman au Mémorial de la Shoah a pu donner un aperçu⁸. Les comportements de prédation sont fréquents ; les profiteurs, nombreux. Cela éclaire en partie les causalités du processus génocidaire, même s'il faut là encore nuancer : il est difficile d'interpréter correctement les « effets d'aubaine », de savoir exactement comment ceux qui profitaient d'appartements vidés ou de commerces récupérés après la déportation de leurs propriétaires se représentaient les événements, « ce qu'ils savaient » ; et donc de quoi exactement, par leur profit, ils étaient complices ou consentants. On revient encore à la question de « qui savait quoi, quand ».

Au-delà, ces questions ouvrent d'ailleurs plus largement à une histoire économique en général. C'est un des points sur lesquels l'histoire de la Shoah donne en fait énormément de clés pour penser et percevoir des processus ordinaires. Prenons l'histoire des entreprises : les archives

6. Götz Aly, *Comment Hitler a acheté les Allemands. Le III^e Reich, une dictature au service du peuple* [2005], Flammarion, 2005 ; Adam Tooze, *Le Salaire de la destruction. Formation et ruine de l'économie nazie* [2006], Les Belles-Lettres, 2012.

7. Sarah Gensburger, *Images d'un pillage. Album de la spoliation des Juifs à Paris, 1940-1944*, Textuel, 2010.

8. Tal Bruttman (dir.), *La Spoliation des Juifs : une politique d'État, 1940-1944*, Éditions Mémorial de la Shoah, 2013.

issues du processus de spoliation permettent de disposer d'éléments de connaissances factuelles très mal renseignées par les sources ordinaires de l'histoire des petites entreprises, dont les archives, le plus souvent, disparaissent avec leurs propriétaires. C'est en regardant ces dossiers que j'ai pu moi-même, sachant que mes premiers travaux portaient sur l'histoire des petits entrepreneurs étrangers dans l'entre-deux-guerres⁹, avoir accès par exemple à des inventaires de marchandises, des récapitulatifs de stocks, qui détaillent à la moindre bobine de fil près les avoirs des petits fabricants, mais aussi des marchands ambulants. Ces documents permettent d'écrire une histoire sociale de ces entreprises qui ne se contente pas des sources ordinaires répertoriées, qu'elles soient administratives comme le registre du commerce, ou fiscales. Ils donnent à voir un état des lieux des entreprises ultrascrupuleux où l'on lit, d'ailleurs, l'intérêt des administrateurs provisoires à tenter de surévaluer, autant que possible, la richesse. Chaque parcelle de tissu est ainsi comptabilisée ! Cela conduit par exemple à réaliser l'indigence, la pauvreté des petits entrepreneurs juifs dans le Lens des années 1940, notamment en regard des salariés, ce qui permet de relire la signification sociale et économique du statut d'indépendant.

On a récemment beaucoup parlé de la « Shoah par balles », cette phase de l'extermination qui a précédé les camps de mise à mort avec des groupes mobiles de tuerie abattant des Juifs dans des centaines de localités. Le père Desbois, en particulier, a fortement médiatisé les fouilles effectuées en Europe de l'Est, démarche critiquée par certains historiens¹⁰. Comment interpréter ces débats ?

Ce qui me paraît révélateur dans la médiatisation assez récente de la « Shoah par balles », qui était bien connue des spécialistes, c'est qu'elle montre à quel point l'écriture de l'histoire est tributaire d'un contexte. Pendant longtemps, disons depuis la publication de *La Mort est mon métier* de Robert Merle (1952) et d'*Eichmann à Jérusalem* de Hannah Arendt (1963), ce qui a été mis en avant était le « crime de bureau », froid et impersonnel, et plus largement le camp d'extermination comme lieu emblématique du génocide, avec une insistance sur le caractère

9. Claire Zalc, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Perrin, 2010.

10. Christian Ingrao et Jean Solchany, « La "Shoah par balles". Impressions historiennes sur l'enquête du père Desbois et sa médiatisation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2009/2, n° 102, p. 3-18.

industrialisé du processus de mise à mort en masse. En arrière-plan, on peut sans doute y lire les interrogations propres à la société d'alors, qui faisait face à la standardisation, la consommation de masse, la société des *Choses* de Perec. Avec la « Shoah par balles », il s'agit de mettre l'accent sur d'autres processus, sur la violence interpersonnelle directe, et il est possible de comprendre sa réapparition dans l'espace public comme une forme de « retour de l'individu » et d'une interrogation sur ces violences dans le champ historiographique.

C'est de cette manière-là que l'on peut sans doute rattacher cette controverse à celle, nettement plus importante par son écho et par les questions qu'elle posait, qui opposa à partir de 1996 Christopher Browning et Daniel Goldhagen autour des manières de comprendre la participation des pères de familles et réservistes « ordinaires » du 101^e bataillon de police aux massacres des villages polonais jusqu'aux marches de la mort suivant l'évacuation des camps. Comme Nicolas Mariot l'avait souligné, cette controverse se jouait d'ailleurs d'une certaine manière à propos de la Première Guerre mondiale autour des notions de « contrainte » et de « consentement »¹¹. Dans les deux cas, il s'agissait d'interroger la manière d'expliquer les actes de violence en situation de guerre : d'un côté on insistait sur la motivation directe des acteurs, inspirée par une culture profondément ancrée (un antisémitisme « éliminationniste » selon Goldhagen et une « culture de guerre » en 1914-1918 pour les tenants du « consentement ») ; tandis que de l'autre côté, étaient plutôt mis en avant les situations les plus immédiatement concrètes, le conformisme et le contrôle social.

Mais est-ce que le contexte d'écriture de cette histoire qui remet l'accent sur la violence donnée « en face » et sur les individus ne tient pas aussi à des renouvelaux documentaires ? Dans quelle mesure l'accès à certaines archives et aux lieux, après l'effondrement du bloc de l'Est, a-t-il renouvelé les questionnements ?

Pour les lieux, je ne suis pas certaine que le constat soit univoque. D'une part, certains sites, « ouverts » depuis la chute du Mur, restent vides de visiteurs¹². D'autre part, il ne faut pas oublier que certains lieux ont été ouverts et visités bien avant 1989. À Auschwitz par exemple,

11. Lire « Faut-il être motivé pour tuer ? », *Genèses*, 2003/4, n° 53, p. 154-177.

12. Lire Fabrice Virgili « Des sites sans visiteurs : les mémoriaux du camp de Salaspils et de la forêt de Bikerniemi en Lettonie », *Les Cahiers Irice* 2011/1, n° 7, p. 101-110.

la décision de transformer le site en musée date de l'immédiat après-guerre et le musée est ouvert depuis 1947. Le site, et plus précisément la visite du camp I, est d'ailleurs un concentré fascinant à observer des différentes strates historiographiques et muséographiques. Ainsi, les vitrines entassant cheveux et valises datent de l'époque communiste. Les renouvellements tiennent sans doute à l'ouverture des espaces, mais surtout aux manières de les voir, de les montrer et de les visiter. Ce constat vaut également pour la question des archives. Certes, les fonds d'archives ont fait l'objet d'ouvertures impressionnantes, sous l'influence de changements politiques internationaux – les années 1990 et la fin des régimes communistes – et nationaux – la mission Mattéoli en France et ses suites, dont l'ouverture de la quasi-totalité des fonds relatifs à la Seconde Guerre mondiale sans dérogation (circulaire Jospin) –, mais également sous celle de politiques mémorielles – ainsi, par exemple, de la numérisation massive des fonds de l'International Tracing Service, conservés à Bad Arolsen en Allemagne, par l'United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) de Washington à partir de 2007¹³. Certes, ces ouvertures permettent une modification des points de vue qui rend possibles de nouvelles approches. Mais je ne crois pas que ce soit l'archive qui fasse l'histoire. Lorsqu'on prend des travaux qui ont produit des avancées majeures comme *La France de Vichy* (1973) de Robert Paxton, le déplacement du point de vue provient autant de la liberté d'un regard « extérieur » au débat franco-français de l'époque que de l'utilisation des archives allemandes et américaines ; elle tient autant à la capacité de poser des questions nouvelles qu'aux opportunités d'accès à des documents, qui étaient d'ailleurs déjà là. Même à l'est de l'Europe, où l'accès aux documents était bien entendu nettement moins facile, on disposait de certaines sources. La question restait celle de la liberté de leur interprétation. Si l'on pense aux archives du ghetto de Varsovie constituées sur le fait par le groupe Oyneg Shabbes sous la direction d'Emanuel Ringelblum, dans une tentative incroyable pour laisser des traces de leur histoire, archives sauvées miraculeusement dans des bidons métalliques de lait, elles ont été exhumées là encore dès l'immédiat après-guerre et publiées dès les années 1950... mais dans une version falsifiée, afin de donner au parti

13. Jean-Marc Dreyfus, « À Bad Arolsen, dans la forêt des archives nazies », sur le site « La vie des idées », 11 septembre 2008, <www.laviedesidees.fr/A-Bad-Arolsen-dans-la-foret-des-huml> [vérifié le 06/02/14].

communiste une place largement surévaluée. Cet exemple montre ainsi que l'enjeu ne peut être réduit à celui de la disponibilité des documents, mais doit aussi comprendre les manières de les questionner et de les interpréter.

Mais alors, peut-on quand même évoquer des renouvellements historiographiques liés à de nouvelles interrogations après la fin de la guerre froide ?

La chute du Mur a évidemment modifié des choses, avant tout par la prise en compte de la Shoah à l'Est. Cela a permis non seulement de sortir d'une vision occidentale des choses, celle de *La Destruction des Juifs d'Europe*¹⁴, « Europe » entendue comme avant tout comme l'Europe de l'Ouest ; mais aussi de réunir des historiographies jusque-là largement séparées. C'était l'un des objectifs du colloque que nous avons organisé en décembre 2012, intitulé « Changer d'échelle pour renouveler l'histoire de la Shoah »¹⁵ : faire discuter sur les sources et les méthodes un ensemble d'historiens venus d'horizons nationaux et historiographiques divers : Américains, Russes, Polonais, Grecs, Israéliens, Hongrois, Néerlandais, Allemands... Du côté russe et polonais, un énorme renouveau est possible à travers, par exemple, les archives locales de la Commission d'enquête sur les crimes de guerre nazis en URSS, des commissions d'investigation sur les crimes allemands ou des procès permettant de poursuivre les auteurs d'actes de « collaboration avec l'ennemi » en Pologne après 1944¹⁶. L'analyse de ces corpus de sources, produits dans le contexte de l'épuration de l'immédiat après-guerre, a permis d'éclairer d'un jour nouveau la question de la participation des Polonais à la Shoah, comme le montre

14. Raul Hilberg, *op. cit.*

15. Lire les articles sur : <www.ens.fr/index.php/activites/recherches/colloques/231-changer-dechelle-pour-renouveler-lhistoire-de-la-shoah16?showall=&start=2> [vérifié le 06/02/14].

16. Nathalie Moine, « La commission d'enquête soviétique sur les crimes de guerre nazis : entre reconquête du territoire, écriture du récit de la guerre et usages justiciers », *Le Mouvement social*, 2008, vol. 1, n° 222, p. 81-109 ; Audrey Kichelewski, « Chasse aux Juifs et moissons d'or. Nouvelles recherches sur la Shoah en Pologne », sur le site « La vie des idées », 3 novembre 2011, <www.laviedesidees.fr/Chasse-aux-Juifs-et-moissons-d-or.html> [vérifié le 06/02/14].

le livre de Jan Grabowski sur la « chasse aux Juifs »¹⁷. Ces faits étaient jusque-là minimisés, notamment parce que le discours des pays du bloc de l'Est tendait à dire que les criminels s'étaient trouvés avant tout du côté occidental. Mais toutes les archives ne sont pas ouvertes pour autant dans les ex-pays soviétiques.

En France, la révolution date de la mission Mattéoli (1997-2000) mentionnée plus haut, qui rend tous les fonds accessibles sans dérogation et, plus largement, permet la publication d'inventaires très précis sur la Seconde Guerre mondiale, aux plans national comme départemental. Quant aux archives de Bad Arolsen, c'étaient des archives difficiles d'accès, dont peu de gens savaient qu'elles existaient, mais qui n'étaient pas totalement inconnues, avant l'accueil d'une équipe d'historiens en 2008. Un chercheur qui aurait voulu travailler à Bad Arolsen aurait pu le faire plus tôt. Redisons donc que si l'ouverture d'un certain nombre d'archives a certainement facilité les recherches, les renouvellements sont surtout nés de nouveaux questionnements. L'un des derniers points à mentionner, pour finir, est un phénomène générationnel : le temps avançant, les survivants ne sont souvent plus là pour pouvoir raconter leurs parcours. Avec la fin de l'« ère du témoin » (Annette Wieviorka¹⁸), les ressources archivistiques font l'objet d'un regain d'intérêt.

Précisément, de grands processus de collecte d'entretiens filmés ont été lancés pour réunir des témoignages de survivants, effort initié notamment par Steven Spielberg (la Survivors of the Shoah Visual History Foundation, fondée en 1994, devenue USC Shoah Foundation) et en France par l'Ina (qui a réalisé 300 heures d'entretiens dans les années 2000). Que faire de ces sources ?

Il s'agit de gisements documentaires extrêmement importants, mais difficiles d'accès. Le projet de Spielberg est gigantesque : il s'agit de collecter les témoignages, potentiellement, de tous les témoins, pas seulement des survivants, mais de tous les Juifs – avec quelle définition ? – ayant traversé les événements, même quelqu'un qui n'a jamais été déporté ni concerné par les camps. La masse d'entretiens est phénoménale : près de 52 000 entretiens ont été réalisés dans 57 pays

17. Jan Grabowski, *Hunt for Jews. Betrayal and Murder in German-Occupied Poland*, Indiana University Press, 2013 (nouvelle édition traduite du polonais).

18. Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Plon, 1998.

différents. Mais, du point de vue des chercheurs, c'est compliqué : en France, on ne peut regarder pour le moment que des entretiens réalisés avec des gens déportés depuis la France, donc dans une vision étroitement nationale. Le mode d'accès est difficile, s'agissant d'une fondation privée qui sélectionne ses interlocuteurs. Et les entretiens ont été réalisés selon un questionnaire standardisé, qui ne répond pas nécessairement aux questions spécifiques des chercheurs. En l'état, cette masse documentaire commence juste à être exploitée, même si on a eu quelques échos des perspectives offertes par ces collectes de témoignages dans le colloque organisé sur la microhistoire de la Shoah : Hannah Pollin-Galay montre ainsi sur le cas des Juifs lituaniens combien les modalités de recueil des témoignages influencent les manières de voir les événements¹⁹. Le dernier ouvrage de Christopher Browning propose une illustration exemplaire de l'utilisation récente et critique de ce type de source : sans le recours aux témoignages, écrit-il, impossible de faire l'histoire du camp de travail de Starachowice, puisqu'il n'en existe *a priori* aucune trace archivistique²⁰. Tout le livre repose donc sur le recoupement critique des points de vue des 292 témoins disponibles, recueillis en plusieurs strates chronologiques et contextuelles : de l'immédiat après-guerre aux années récentes, en passant par les témoignages recueillis au début des années 1970 lors du procès de Walter Becker à Hambourg.

Après, les témoignages comme sources posent problème. S'agissant des témoignages contemporains, des écrits réalisés durant les événements, notamment ceux qu'utilise Saul Friedländer dans son grand livre²¹, cela renvoie au geste, à l'acte de témoigner, depuis un ghetto par exemple. Qui écrit ? Pourquoi écrire dans ces situations ? C'est le sens de l'étude étonnante de Samuel Kassow sur le projet archivistique de constitution d'un fonds documentaire au sein même du ghetto de Varsovie, par le groupe d'intellectuels réuni autour d'Emanuel Ringelblum, évoqué précédemment : lutter contre la disparition en

19. « To Accuse, to Chronicle or to Compare? Micro-History through the Eyes of the Witness : A Case Study of Lithuanian Jewish Testimony », communication au colloque « Changer d'échelle pour renouveler l'histoire de la Shoah », décembre 2012.

20. Christopher Browning, *À l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récits des survivants : mémoire et histoire*, Les Belles Lettres, 2010.

21. Saul Friedländer, *Les Années d'extermination. L'Allemagne nazie et les Juifs, 1939-1945*, Seuil, 2008.

collectant des documents, afin de laisser des traces de l'existence du monde condamné à mort par la barbarie nazie²².

Ensuite, il y a les témoignages postérieurs, comme ces entretiens filmés dans les dernières décennies, et ceux que des chercheurs peuvent réaliser. Comme le montre avec force le travail mené par Michael Pollack, les témoignages des victimes de la Shoah donnent d'abord à voir et à penser les modes et les caractéristiques de la survie²³. Il est en effet difficile sinon impossible pour l'analyste, comme pour le témoin, de se déprendre de la « fin de l'histoire » dans des récits qui se construisent nécessairement comme des représentations des « bons » ou des « mauvais » choix, de la naïveté des uns face à la lucidité des autres, ou encore de la chance, arguments qui sont autant de questions taraudant les survivants. Et cela donne à voir des trajectoires linéaires, des « illusions biographiques » avec une cohérence reconstruite *a posteriori*, d'autant plus difficile à manier que ces témoignages ont un poids, une force, liés aux faits horribles qui sont racontés. Il n'est pas facile d'avoir une lecture distanciée du témoignage.

Ici j'évoquerai l'histoire d'un entretien avec cette femme, citée plus haut, déportée en 1942, qui nous avait contactés après la sortie de notre livre. Pour le préparer, Nicolas Mariot et moi-même avons visionné les témoignages qu'elle avait déjà effectués, pour l'USC Visual Foundation et à l'Ina. Or, on observe des différences entre les deux entretiens et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'y a pas moins d'éléments ou de précisions avec le passage du temps, mais davantage : le fait de témoigner l'amène à rencontrer d'autres rescapés, à discuter, à lire, à intégrer donc à son témoignage un certain nombre de faits qui peuvent être présents dans les mémoires, mais aussi à la lumière de l'historiographie qui les a mis au jour. Le récit se construit donc entre mémoire et histoire.

Pour terminer sur ce point, il faut souligner que malgré leur importance, les témoignages ne sont pas le seul mode d'accès aux victimes et à leurs expériences. On peut aussi s'y intéresser à travers des archives, comme on l'a fait dans le livre sur les Juifs de Lens, où nous proposons une approche archivistique des trajectoires de persécution.

22. Samuel Kassow, *Qui écrira notre histoire ? Les archives secrètes du ghetto de Varsovie* [2007], Grasset, 2011.

23. Michael Pollack, *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Métailié, 1990.

Justement, dans votre livre, puis dans le colloque sur la « microhistoire de la Shoah », vous plaidez pour un changement d'échelle des enquêtes historiques. Quels en sont les principaux apports ? Les éventuelles limites ?

Dans le travail mené avec Nicolas Mariot, l'enquête visait à comparer les trajectoires individuelles et familiales de persécution d'une cohorte d'un millier de personnes, les « 991 Juifs de Lens », dans le Pas-de-Calais, en suivant leurs parcours pendant cinq années (1940-1945) à partir d'une quinzaine de corpus de sources différentes. Pour le dire autrement, il s'agit d'appliquer la méthode prosopographique à l'étude de la Shoah²⁴. L'originalité de cette enquête tient sans doute à ce qu'on tente à la fois de quantifier, de mener un travail sur un groupe, et d'en faire l'histoire intensive. En ce sens, la démarche est tout à fait microhistorienne, même si nous avons recours à l'échelle mésoscopique, et non individuelle ou familiale. L'hypothèse qui nous a constamment guidés est en ce sens très simple : les attitudes des Juifs lensois face à la persécution sont d'autant mieux comprises qu'est restitué leur ancrage social. Dès lors, notre effort a été de reconstituer un collectif dans lequel les trajectoires des uns et des autres sont liées et prennent sens. Le changement d'échelle permet de restituer les univers des possibles, mais également d'analyser la persécution à partir d'interactions interindividuelles. C'est pourquoi les comportements des 991 ne peuvent être analysés comme la somme de 991 comportements, les décisions des uns agissant sur celles des autres. On l'observe sur de nombreux cas : la décision de ne pas se déclarer comme juif en décembre 1940 touche ainsi particulièrement des ménages juifs domiciliés dans la même rue à Lens. Autre exemple : les trajectoires de persécution sont déterminées par les trajectoires migratoires d'avant la guerre²⁵.

En adoptant une focale à la fois micro et quantitative, il s'agit d'informer sur les moyens, les connaissances et les possibilités dont

24. Nicolas Mariot et Claire Zalc, « Destins d'une communauté ou communauté de destins ? Approches prosopographiques », in Claire Zalc, Tal Bruttman, Ivan Ermakoff et Nicolas Mariot (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah*, Seuil, 2012 ; et dans *Le Genre humain*, n° 53, p. 73-95.

25. Pierre Mercklé et Claire Zalc, « Trajectories of the Persecuted during the Second World War : Contribution to a Microhistory of the Holocaust » in Philippe Blanchard, Felix Bühlmann and Jacques-Antoine Gauthier (dir.), *Advances in Sequence Analysis : Methods, Theories and Applications*, Springer, 2014.

les hommes et femmes confrontés à la persécution disposent en tant qu'acteurs, observateurs ou victimes. Au-delà de notre propre travail, c'est autour du constat de la multiplication de travaux portant sur un quartier, un département, un ghetto, une ville, un camp ou encore une famille que nous avons tenté de mettre en œuvre une réflexion collective sur les atouts et les limites de l'échelle micro pour l'histoire de la Shoah. Le changement d'échelle donne à voir la diversité et la complexité des processus, en introduisant surtout les interactions sociales au premier plan. Cette focale permet en effet de relire les relations sociales qui se jouent entre les individus, en particulier au sein de la trilogie victimes, exécutés et témoins. L'échelle micro met à l'épreuve la valeur de la sociologie interactionniste, à laquelle je crois beaucoup, notamment pour ces terrains liés aux guerres et aux violences.

Certes, le micro ne se suffit pas en soi, il prend sens dans son articulation avec les autres échelles. C'est en cela que la mise en regard des approches sur le terrain européen dans son ensemble apparaît pleine de promesses : susciter le comparatisme, mettre en lumière les différences d'un cas à l'autre, rappeler la diversité des démarches historiographiques. Je ne verse pas dans l'idéalisme non plus : en l'état, le développement d'études à l'échelle locale, s'il permet incontestablement un renouvellement des connaissances, s'effectue souvent sans véritable réflexion méthodologique, butant sur l'amalgame si fréquent entre microhistoire et monographie. Je voudrais insister sur le fait que la question n'est pas, au contraire de ce qu'on lui reproche si souvent, celle de la représentativité, qui n'a pas véritablement de sens dans une démarche réellement microhistorique qui se préoccupe de rendre compte de « l'exceptionnel normal », pour reprendre l'expression de Grendi, mais bien plutôt d'une réflexion épistémologique sur la production du savoir historique.

Après le changement d'échelle, le changement de cadre chronologique : une des historiographies qui se développent est celle du retour des survivants et des rescapés.

C'est une question passionnante sur laquelle il y a encore de nombreux travaux à mener. On peut par exemple pointer le sujet de l'immigration massive de rescapés de la Shoah, vivant ailleurs en Europe avant-guerre et venant s'installer en France dans les années 1945-1950. À Lens, cela concerne quasiment deux cents personnes sur les cinq cents

de la communauté d'après-guerre : c'est donc un phénomène très important. Cette immigration post-Shoah est à prendre en compte, bien au-delà de la figure connue des « survivants » passant par l'hôtel Lutetia. Il faut chercher à comprendre ces vécus différenciés, et en particulier comprendre comment l'administration les a considérés, pense la déportation après la guerre, avec quelles catégories. Au-delà de la question du « retour », il y a tout un pan de la gestion de la Shoah, sur le plan administratif, qu'on connaît encore mal, comme cette « direction de l'Absent », au titre quasi beckettien, au ministère des Anciens combattants. L'administration reste souvent aveugle au processus de déportation, comme le rappelle Jean-Claude Grumberg dans sa pièce de théâtre *L'Atelier* (créée en 1979) : les actes de décès des déportés mentionnent, de manière évidemment fausse, « mort à Drancy ».

Je m'intéresse particulièrement à cette période au travers de la question des dénaturalisations opérées par Vichy et de leur règlement après la guerre. Si une disposition législative annule, théoriquement, tous les actes pris sous le gouvernement de Vichy, dans les faits, l'ensemble des dossiers où ont été prononcés des décrets de dénaturalisation fait l'objet d'une procédure de réexamen pour statuer s'il y a lieu d'engager, ou non, une déchéance de nationalité. Dans la lignée d'une interrogation sur les usages des termes et des comptages des victimes, une étude précise des différentes gestions administratives de la population des déportés, des définitions et des traitements successifs s'avère passionnante à mener.